



EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 21 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du comté de Maskinongé

Les faits invoqués sont les suivants :

ATTENDU QUE le premier plan de cinq ans pour moderniser les 73 000 logements HLM du Québec se termine en 2012 et qu'il aura permis de réaliser pour 1,2 milliard \$ de travaux majeurs;

ATTENDU QUE le gouvernement affirmait, en décembre 2007, qu'il était nécessaire d'invertir 4,2 milliards \$ sur 15 ans pour préserver ce précieux patrimoine collectif qui a une moyenne d'âge de 32 ans et qui souffre d'un grave déficit d'entretien;

ATTENDU QU' en vertu de l'entente fédérale/provinciale sur le logement public, la SCHL doit assumer 55% des coûts de ce programme conjoint mais qu'il est urgent d'agir puisque 31% de ces conventions de financement se termineront d'ici 2021;

ATTENDU QUE les 73 000 ménages à faible revenu habitant ces immeubles espèrent que le gouvernement poursuivra son engagement pour améliorer leurs conditions de vie;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Les signataires de cette pétition demandent à l'Assemblée nationale d'exiger du Gouvernement du Québec l'annonce d'un nouveau plan de rénovation de son parc HLM, à raison de 280 millions \$ par année, pour une période de cinq ans, soit de 2013 à 2017.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Jean-Paul Diamond, Maskinongé

3-04-2012

Date